



2
5

Roy et
l'Avalanche
subissent
l'assaut
russe



Ça va mal
pour les
Expos

LES SPORTS, CAHIER C



À Cookshire
Trop ivre
pour voler
la banque (A2)

La Tribune

mardi

SHERBROOKE
28 mai 1996
87e ANNÉE - No 084
0,60 (WEEKEND: 1,65\$) Plus taxes

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune
564-0999

15814

«Pas loin de la vérité...»

Le sondage d'Alliance-Québec trouve écho en Estrie: un Québec souverain ferait fuir plusieurs citoyens anglophones

Steve BERGERON
et Presse Canadienne



Nancy Beattie, présidente des Townshippers



David Price, maire de Lennoxville

Tandis que le premier ministre Lucien Bouchard se montrait inquiet et «plus qu'un peu» du départ possible d'anglophones du Québec, le maire de Lennoxville David Price et la présidente des Townshippers Nancy Beattie n'ont pas paru étonnés par les résultats du sondage qu'a dévoilé Alliance Québec le week-end dernier.

Selon ce sondage, trois anglophones sur dix songent à quitter le Québec, mais cette proportion grimperait à six sur dix au lendemain d'une victoire des souverainistes.

«Ca ne me surprend pas», commente Nancy Beattie, qui a justement participé au congrès en tant qu'observatrice. «Peut-être qu'en Estrie le chiffre serait un peu plus bas, car l'attitude est différente. Les relations avec les francophones sont meilleures. Mais sûrement qu'un bon pourcentage partira si le Québec se sépare.»

«Ce n'est pas loin de la vérité, du moins d'après ce que j'entends dire par les gens qui vivent ici, dont plusieurs sont nés de tout ça», mentionne le maire Price, qui, lors du dernier référendum, avait lancé un cri d'alarme, craignant l'exode massif des anglophones advenant la victoire du Oui. Mais il apporte aussi quelques nuances.

«Il y a beaucoup de choses qui peuvent jouer un rôle dans de tels sondages, notamment l'emploi.» David Price explique que plusieurs jeunes anglophones quittent l'Estrie pour la même raison que le font certains jeunes francophones, soit le manque d'emploi. «Et comme la plupart des jeunes anglophones de l'Estrie sont bilingues, les occasions de se trouver un travail à l'extérieur sont plus grandes.»

De la même manière, hier à Montréal, le premier ministre Lucien Bouchard a tenu à apporter un bémol à ces statistiques, notant que «l'événement n'est pas là encore; c'est la perspective d'un événement» dont le sondage cherche à évaluer les répercussions possibles. La signification du sondage n'est donc «pas con-

cluante» à ses yeux. Le maire de Lennoxville évalue lui aussi qu'une foule d'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte.

«Je pense que c'est vrai que plusieurs anglophones pensent à quitter le Québec. Vont-ils le faire? Là, il y a d'autres facteurs, comme l'emploi ou l'attachement à leur coin de pays, qui peuvent influencer leur décision. Ce n'est pas si clair.»

Nancy Beattie croit quant à elle que le premier ministre ne comprend pas ce que vit la communauté anglophone et sous-estime les effets de la souveraineté.

«C'est certain que les anglophones ne partiront pas tous le lendemain, mais en l'espace de six mois, on pourrait assister à un véritable exode. Les jeunes, qui ont moins de racines, et les personnes âgées, qui ont souvent des enfants à l'extérieur, seront probablement les premiers à partir.»

La proportion d'anglophones en Estrie est en baisse depuis plusieurs années. Elle est notamment passée de 18,9 % en 1981 à 9,2 % en 1991. Entre 1975 et 1995, les inscriptions dans les écoles anglaises primaires et secondaires ont chuté de 11 026 à 6316.

En commentant le sondage rendu public au congrès d'Alliance Québec, Lucien Bouchard a cherché à calmer les appréhensions, soulignant que la communauté anglophone au Québec a ici des racines, jouit de droits acquis et possède maintes institutions.

Ce à quoi M. Price et Mme Beattie rétorquent que les institutions anglophones ne cessent de s'effriter ici. «On a perdu notre station de radio. Il y a eu des changements au Sherbrooke Hospital et la communauté anglophone sent qu'elle a perdu quelque chose. M. Bouchard n'est pas au courant de la réalité», de dire Mme Beattie.

MAGOG DIT NON À SON TRICYCLE



Téléphoto, Claude Craiselière

«NON au dictateur, NON au progrès, OUI pour de la job», est-il écrit à l'intention du conseil municipal sur le panneau que transporte Mario Lacombe, à Magog. Cet homme, qui veut offrir des balades en tricycle au centre-ville et sur la promenade en bordure du lac Memphrémagog, manifeste devant l'hôtel de ville dans l'espoir d'amener les élus à autoriser son projet.

Aucun passe-droit

Le projet d'un assisté social se bute au règlement

Gilles FISETTE

Magog

Durant la journée d'hier, Mario Lacombe a manifesté devant l'hôtel de ville de Magog.

Et, dit-il, puisque son espérance de vie est d'au moins vingt ans encore, il est prêt à demeurer sur place pour les vingt prochaines années, s'il le faut.

«Ce que je veux, c'est d'en arriver à un compromis avec la Ville», lance-t-il lorsqu'on l'interroge.

Mario Lacombe est un assisté social. Il demeure à Magog depuis le mois de mars. Originaire de la région de Sorel-Tracy, il a choisi de s'établir à Magog à cause du potentiel que la ville offrirait pour le développement de son projet.

Cet homme a acquis un tricycle de la Thaïlande qu'il veut utiliser pour le transport de personnes. Il veut s'adresser aux touristes et aux personnes en perte d'autonomie qui pourraient profiter de son véhicule pour se balader à travers le cen-

tre-ville et sur la promenade, en bordure du lac.

«À 42 ans, je n'ai pas d'espoir de me trouver un emploi dans une usine. J'ai imaginé ce projet afin de créer mon emploi et, même, en créer pour d'autres personnes... Malgré les deux pétitions que j'ai déposées à la Ville - elles contenaient plus de 500 noms -, la Ville a adopté un règlement interdisant le genre de travail dont je rêve... Pourtant, je ne nuirais pas à la circulation. Je suis même prêt à me limiter à la piste cyclable. Mais la Ville ne veut aucun compromis...»

Interrogé à ce sujet, le maire Denis Lacasse déclare qu'il n'est pas question de conclure de compromis. Magog, signale-t-il, a toujours interdit les commerces de sollicitation dans son centre-ville et sur la promenade et il n'est pas question d'y faire une entaille.

«Et ce n'est pas parce qu'il s'agit d'un assisté social. Il y a d'autres personnes qui ont imaginé de tels projets et nous avons toujours refusé... Il y a suffisamment de circulation sur la promenade. Il y a les cyclistes, les patineurs, les piétons. C'est suffisamment chargé sans en rajouter.»



Alliance entre réformistes et conservateurs «Une fumisterie»

La possibilité d'une alliance entre réformistes et conservateurs s'est envolée en fumée 24 heures après avoir été évoquée à Calgary. «C'est une fumisterie. Il n'a jamais été question d'alliance», a affirmé hier le chef du Parti progressiste-conservateur Jean Charest. Selon lui, Jeff Coles, le président de l'association conservatrice de Brant (sud de l'Ontario), n'a engagé que lui-même lorsqu'il a annoncé dimanche que ses militants allaient faire équipe avec les réformistes lors des prochaines élections. Le député de Sherbrooke a répété que la possibilité d'actions communes entre les deux partis n'est qu'une chimère. «Il y a des visions diamétralement opposées sur l'avenir du Canada entre M. (Preston) Manning et moi-même», a-t-il dit. Langues officielles, châtiments corporels, sont quelques-uns des points sur lesquels les visions des deux formations s'opposent, a-t-il précisé.

Santé

1,6 million pour le CUSE (A3)

Météo / A2

VARIABLE

17

5:05 20:24



Domtar s'assoit avec la communauté

L'usine de Windsor devient un modèle au pays en matière de gestion responsable

Gilles FISETTE

Windsor

L'usine Domtar, de Windsor, sert maintenant de modèle au pays, voire au monde, en matière de gestion responsable et de protection de l'environnement.

C'est dans le contexte historique où les papeteries ont souvent été pointées du doigt en matière de protection de l'environnement, que Domtar est devenue officiellement hier la première usine de papier à adhérer au programme Gestion responsable de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques (ACFPC). La fierté était évidente chez les dirigeants de l'usine au moment de cette annonce.

Le programme, a souligné le directeur Technique et Environnement, Richard Gratton, est aussi novateur qu'ambitieux puisqu'il entraîne des obligations sévères pour ses adhérents.

L'adhésion, a indiqué pour sa part le vice-président du Centre d'affaires de Papiers Domtar, à Windsor, Normand Lecours, s'inscrit dans la foulée d'une série d'actions environnementales amorcées par Papiers Domtar depuis nombre d'années et qui a entraîné l'injection de plus de 150 millions \$ dans divers projets. «Il (le programme) fait appel à notre volonté d'être un citoyen corporatif responsable.»

Le programme repose sur des codes de pratique en sensibilisation des collectivités à l'endroit des secours d'urgence; en recherche et développement; en fabrication et distribution; et en gestion des dé-

chets dangereux.

«Ainsi, par exemple, le programme oblige les adhérents à intervenir si un accident survient à proximité et si des produits chimiques sont présents... Il faut aussi faire en sorte d'arrimer nos mesures d'urgence avec celles de la ville», a signalé M. Gratton.

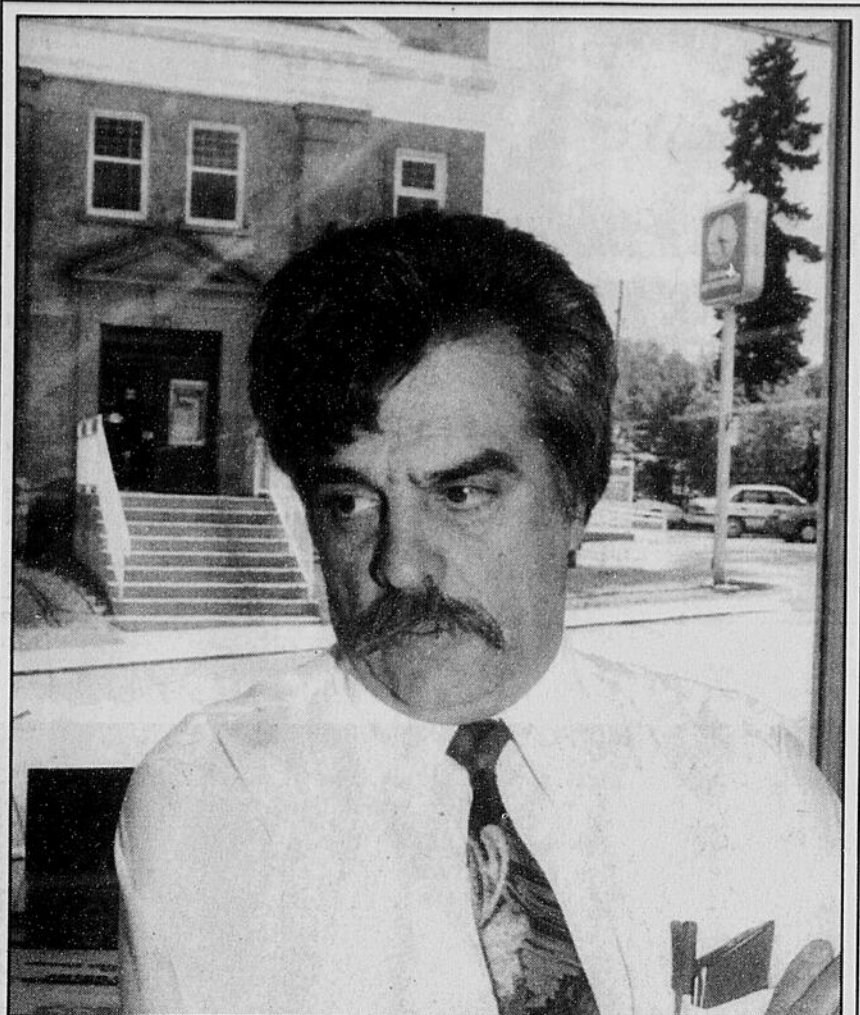
Toujours dans l'esprit de ce programme, Domtar a amorcé une série de rencontres d'échanges avec les comités d'écoles des établissements primaires St-Gabriel, Notre-Dame-du-Sourire, St-Philippe et l'Arc-en-ciel de la Commission scolaire Morilac. De plus, un processus de sensibilisation et de formation auprès des enseignants de ces écoles débutera cette semaine.

Domtar veut également créer un comité communautaire consultatif comprenant

plusieurs intervenants de la communauté windsoroise. Ce comité permettra à Domtar d'être encore plus à l'écoute des préoccupations du public en matière d'environnement et d'entretenir un dialogue avec la collectivité.

Selon le premier vice-président aux Développement technologiques, Robert J. Eamer, le programme Gestion responsable sera d'abord piloté à Windsor. Eventuellement, a-t-il conclu, le programme pourrait faire l'objet d'un engagement corporatif de Domtar Inc.

Le programme de gestion responsable est implanté dans 39 pays. Au Canada, l'association des fabricants de produits chimiques compte en ses rangs 69 entreprises qui exploitent 200 installations de production.



Gilles Denis, propriétaire du marché IGA Cookshire, face à la succursale locale de la Banque de Montréal.

Un vol qualifié... en état d'ébriété

Steve BERGERON
Cookshire

Un individu de 37 ans aura réussi à troubler quelque peu la quiétude des résidents de Cookshire hier, en fin de matinée. L'homme, passablement éméché, s'est présenté vers 11h30 à la Banque de Montréal de l'endroit, et a demandé de l'argent, en ajoutant qu'il avait une bombe sur lui.

Cette déclaration n'a pas vraiment inquiété les employés de la banque, qui ont pu constater l'état d'ivresse dans lequel l'homme se trouvait, mais qui ont quand même alerté aussitôt la Sûreté du Québec, dont le bureau est à moins de cent mètres de là.

Les policiers se sont amenés sur-le-champ et n'ont eu qu'à cueillir l'individu.

Selon les quelques informations

obtenues par la Sûreté du Québec, l'homme serait originaire de l'extérieur de la région, plus précisément de Tracy. Il serait aussi connu des meilleurs policiers. Le procureur devait décider si des accusations seraient portées contre lui aujourd'hui.

Gilles Denis, propriétaire du marché IGA Cookshire, qui fait face à la banque, a aussitôt reconnu le faux voleur quand celui-ci a descendu les marches de la banque, escorté des policiers: l'homme avait tenté un vol à l'étalage le matin même dans son commerce, aux environs de 10 h.

«Il était parti avec une grosse canette de bière sans la payer. Je l'ai rattrapé, et il l'a finalement payée. Déjà, il semblait être en état d'ébriété.»

Quelques minutes plus tard, M. Denis, ses employés et ses clients ont pu voir aux premières loges l'arrivée des policiers et l'arrestation du pseudo-voleur.

Coup de théâtre en cour

□ Tout est à refaire parce que Garand et son avocat ne s'entendent pas

Pierre ST-JACQUES
Sherbrooke

Coup de théâtre, hier matin, dans la salle d'audience numéro 5 du palais de justice de Sherbrooke.

Une divergence de vues concernant la façon de traiter le dossier entre Bernard Garand, accusé d'un meurtre au premier degré et son avocat, le criminaliste Peter Downey, a provoqué le report de l'enquête préliminaire à une date indéterminée.

Le juge Gabriel Lassonde, de la Cour du Québec, avait réservé cette salle pour deux jours alors que de nombreux témoins devaient défiler devant lui dans le cours de cette importante

étape judiciaire visant à déterminer si l'accusé doit ou non être cité à procès sur les accusations telles que portées.

Certains des témoins assignés étaient venus de Montréal.

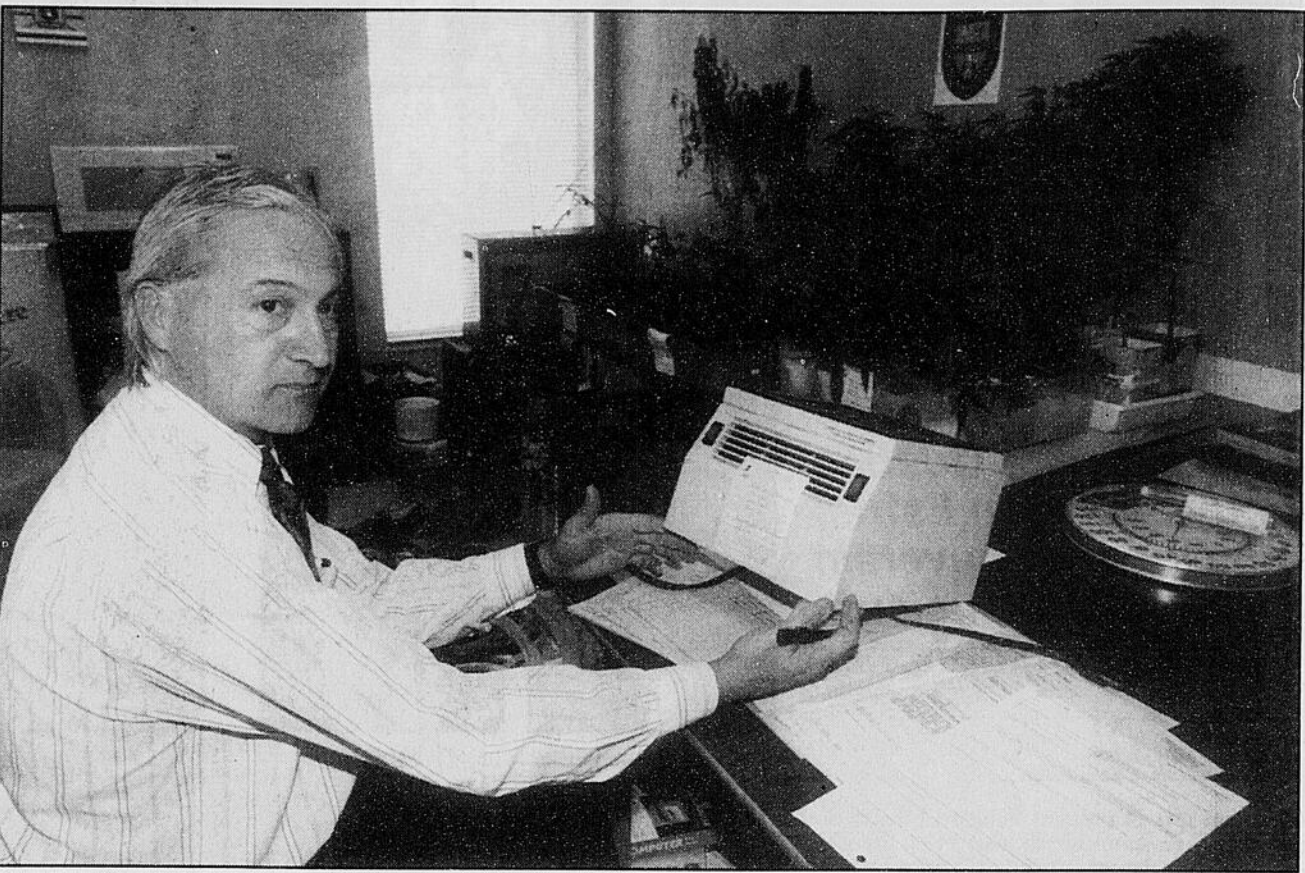
Garand, âgé de 44 ans, de Sherbrooke, doit répondre du meurtre au premier degré de Claude Prévost, âgé de 43 ans, dont le corps sans vie avait été découvert le vendredi matin 16 février, dans son logement; rue Laurier, non loin du centre-ville de Sherbrooke.

L'accusé avait été appréhendé le jour même de la découverte du cadavre qui avait été poignardé à de multiples reprises. Le mobile, avait-on appris lors de ce premier à survenir à Sherbrooke depuis plus de 15 mois, était une petite dette de drogue.

Me Downey a expliqué que son client lui avait téléphoné dimanche soir, quelques heures à peine avant la tenue de l'enquête préliminaire, pour lui faire part de certaines demandes qui ne cadraient plus avec la façon dont on avait abordé l'affaire depuis le début.

Même si le défenseur devait demander un temps de réflexion à son client, rien n'y fit si bien qu'hier matin, devant une situation pour le moment sans issue, la Cour n'a eu d'autre choix que de libérer les témoins et de reporter le tout à lundi prochain, le 3 juin.

Il ne faut pas s'attendre à ce que l'enquête préliminaire ait lieu la semaine prochaine puisqu'il faudra d'ici là que Garand se trouve un nouvel avocat et que cet avocat prenne connaissance du dossier.



Le détective Claude Monfette complète l'inventaire des plants de marijuana et de l'équipement saisis chez un couple de Bromptonville, au début de la fin de semaine.

Le flair d'un policier permet la mise au jour d'une culture de mari

Rock Forest

Un jeune couple - lui, âgé de 29 ans et elle, âgée de 27 ans -, de Bromptonville, comparaitra par voie de sommation dans une affaire de culture de marijuana dont la mise au jour a démontré une fois de plus ce que certains nomment l'instinct policier.

L'incident s'est produit au début de la fin de semaine, dans le rang 6 de Rock Forest.

En congé à ce moment-là, le policier André Lemire, de la Sûreté municipale de Rock Forest, a emprunté le rang 6 pour apercevoir un véhicule immobilisé le long de la route et un indivi-

du en extirper des poches de terre noire.

Curieux comme une fouine, le policier s'est arrêté à la hauteur de l'individu pour lui demander ce qu'il faisait à cet endroit. «Je m'en viens planter des affaires ici. Mon chum m'a donné la permission.»

Dans le véhicule, se trouvaient la compagne et deux jeunes enfants.

Plus ou moins satisfait des explications obtenues, le policier Lemire a quitté les lieux pour revoir un peu plus tard, au même endroit, l'individu cette fois seul qui pelletait comme un bon dans le champ.

Le policier est allé à sa rencontre pour vérifier son identité et apercevoir

près des sacs de terre huit plants de marijuana prêts à être transplantés.

Des vérifications plus poussées ont amené la Sûreté municipale de Rock Forest à obtenir l'émission d'un mandat de perquisition ce qui l'a menée rue Ouellet, à Bromptonville.

Dans la maison, sous l'escalier intérieur menant au sous-sol, les policiers ont découvert une culture de plants de marijuana en pots. Au cours de la saisie, ils ont mis la main sur 417 plants de même que sur deux quantités de marijuana prêtes pour la consommation et sur l'attirail nécessaire à une culture en milieu fermé (lampes, papier d'aluminium, ventilateur...).

On estime la valeur des plants et de l'équipement à près de 50 000 \$.

koto-québec
Banco
Tirage du 96-05-27

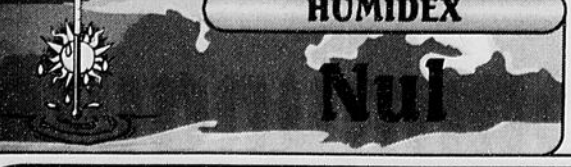
4	7	8	14	19
21	25	26	27	29
32	33	35	38	42
48	50	54	64	66

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

649
ERRATUM
Veuillez noter que les numéros gagnants à la Loto 6/49 en date du **MERCREDI 22 MAI 1996** ÉTAIENT:
1, 12, 18, 23, 47, 49
complémentaire **24**
et non **49** tel qu'indiqué dans notre édition du vendredi **24 mai 1996**. Nos excuses à tous nos lecteurs.

MÉTÉO La Tribune

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	JEUDI	VENDREDI
17 PRÉC. 30%	3 PRÉC. 30%	16 3 PRÉC. 30%	19 3 PRÉC. 0%	21 4 PRÉC. 20%



MétéoMédia

INDICE UV									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
60	30	20	15						

21 POUR **50%**
sur la monture (à l'achat d'une paire de lunettes).
Examen de la vue par un optométriste.
serge boucher opticien 563-8822

CANADA				USA							
Charlottetown	Var	15/4	Régina	Nua	20/5	Boston	Var	28/13	New York	Plu	16/10
Edmonton	Plu	15/9	St-John's	Var	10/2	Cape Cod	Var	26/13	Old Orchard	Var	18/4
Fredericton	Var	17/6	Toronto	Sol	19/6	Burlington	Var	20/6	Portland	Var	18/4
Halifax	Var	15/5	Victoria	Ave	16/7	Concord	Var	23/3	Providence	Var	20/8
Ottawa	Sol	19/7	Winnipeg	Sol	22/7	Detroit	Plu	19/11	Washington	Plu	16/12

LE MONDE				DESTINATIONS SOLEIL							
Athènes	Sol	27/18	Mexico City	Sol	31/17	Atlantic City	Plu	14/11	Myrtle Beach	Var	33/22
Beijing	Sol	31/16	Moscou	Sol	20/7	Cape Cod	Var	26/13	Old Orchard	Var	18/4
Berlin	Sol	15/9	Paris	Sol	19/10	Daytona Beach	Ora	22/14	Orlando	Var	30/33
Hong Kong	Bru	27/24	Port-au-Prince	Var	33/25	Freeport	Var	31/24	Plattsburg	Var	20/6
Lisbonne	Sol	23/15	Rome	Sol	23/12	Ft Lauderdale	Var	32/33	Tampa	Var	30/32
Londres	Sol	15/7	Tokyo	Ave	26/20	Honolulu	Sol	31/23	Virginia Beach	Plu	20/16
						Key West	Var	32/31	West Palm B	Var	33/31
						Miami	Var	32/33	Wildwood	Plu	14/11

EMPLOIS DU JOUR
Courtier/ère en assurances
Offre: 2055225
Lieu: Sherbrooke
Salaire: à discuter selon expérience, permanent, plein temps
Exigences: expérience de courtier d'assurance, minimum trois d'expérience, anglais parlé requis, c.v. exigé, permis de courtier/ère, avoir sens des affaires
Fonctions: vendre de l'assurance risque commercial

Assistant-gérant/e vêtements dames
Offre: 2073584
Lieu: Carrefour de l'Estrie, mail Zellers
Salaire: à discuter selon expérience, permanent, plein temps
Exigences: expérience dans la vente, expérience en gestion un atout, entrepreneur
Fonctions: planifier et diriger les activités, gérer le personnel.

LA QUOTIDIENNE 664-7804
INDEX

Automobile:.....	C-5
Arts:.....	C-7
Bandes dessinées:.....	D-2
Chez nous:.....	B-1
Décès:.....	D-5
Économie:.....	B-3
Éditorial:.....	A-6
Horoscope:.....	D-2
Messier en liberté:.....	D-2
Petites annonces:.....	D-3
Sports:.....	C-1
Vivre:.....	D-1

LaTribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot.....3,71 \$
taxe de vente du Québec.....24 \$
Coût à l'abonné.....3,95 \$

ABONNEMENTS
Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total	Abonnement par la poste: Territoire immédiat
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$	
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$	
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$	
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$	

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique.
Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Pressa. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Actualité en bref

Une semaine spéciale dans les garderies

C'est sous le thème «Laisse-moi le temps d'être un enfant» que se déroule le Semaine provinciale des services de garde, du 27 mai au 1er juin.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, de 9h30 à 16h, le Regroupement des garderies privées du Québec attend plus de 375 enfants et une centaine d'éducatrices et de parents, au Parc Jacques-Cartier, où se dérouleront une série d'activités de plein air.

Pour sa part, le Regroupement des garderies des Cantons de l'Est organise, demain mercredi le 29 mai, de 9h30 à 13h, un spectacle en plein-air, au Parc Victoria.

Une tournée de mini-spectacles dans les garderies sans but lucratif de la région se déroulera durant la semaine.

Chaque garderie organise également des activités qui leur sont propres. Il s'agira, par exemple, d'expositions de photos, d'échanges entre garderies, de souper familial, etc.

Pour sa part, le Regroupement des garderies privées du Québec a profité de l'occasion pour demander à la ministre Pauline Marois la tenue d'une commission parlementaire avant le dépôt du projet de loi 11 sur les services de garde. Une semaine est passée depuis le dépôt et le regroupement attend toujours une confirmation.

Un lot de visiteurs défilent voir les emblèmes volés

Rock Forest (PSJ) - L'article paru dans *La Tribune* concernant la saisie d'une collection d'emblèmes de véhicules effectuée par la Sûreté municipale de Rock Forest lui a amené beaucoup de visites de propriétaires de véhicule ces derniers jours.

D'une quinzaine de plaintes de méfait et de vol, les policiers se sont retrouvés avec une vingtaine de plaintes supplémentaires.

Rappelons que des jeunes de 13 à 15 ans avaient entrepris de collectionner les emblèmes de véhicule que l'on retrouve sur le devant du capot ou sur le coffre-arrière.

Par pur hasard, dans le cours de deux ou trois enquêtes policières sans aucun lien entre elles, les policiers ont finalement mis la main sur plus de 80 emblèmes de véhicule de tout modèle.

On le mentionne de nouveau, la plupart pour ne pas dire la totalité des vols d'emblèmes ont été commis à Rock Forest, sur le plateau du boulevard Bourque allant du parc de stationnement de Wal-Mart au Centre sportif de Rock Forest.

Cette précision est apportée car de nombreux Sherbrookoises se sont informés ou encore déplacés pour venir jeter un coup d'œil sur les emblèmes.

Le vol doit avoir été commis à Rock Forest. Les policiers ont encore un bon paquet d'emblèmes entre les mains. Le détective Patrick Vuillemin apporte la dernière main à cette enquête un peu particulière.

Journée portes ouvertes

De 13 h à 19 h aujourd'hui, le Centre d'éducation populaire de l'Estrie (un centre d'éducation pour adultes situé au 32, rue Wellington Nord, bureau 450, à Sherbrooke) ouvrira ses portes au public pour faire connaître ses services et donner le goût à d'autres adultes d'améliorer leurs aptitudes pour la lecture et l'écriture.

Visite des locaux, témoignages, vidéo et ateliers sont au programme de la journée. Pour plus d'information, composez le 562-1466.

Travaux sur la 112 à Ascot Corner

Dès aujourd'hui, Transports Québec amorce des travaux sur la route 112 à Ascot Corner, ce qui l'oblige à fermer deux des quatre voies. La circulation sera donc ralentie sur trois kilomètres, jusqu'au 28 juin prochain.

Les travaux, qui seront effectués du lundi au vendredi entre 7 h et 17 h par l'entrepreneur Sintra inc., comportent des corrections à la couche de base et la pose d'enrobé de surface. Les coûts des travaux sont évalués à 240 000 \$. Il s'agit de la phase finale de la reconstruction complète et de l'élargissement de la route 112 à cette hauteur.

Dernier appel pour la Vigile contre la pauvreté

La Table de concertation des groupes de femmes en Estrie lance un dernier appel pour la Vigile des femmes contre la pauvreté, les 1er et 2 juin 1996, à Québec. La Table précise qu'un transport, un gîte et un couvert sont offerts à celles qui n'en ont pas. Il reste peu de places. Pour s'inscrire, il suffit de composer le 563-1987.

Il y aura aussi un service de transport gratuit pour les hommes et les femmes qui désirent participer au grand rassemblement en appui aux revendications des femmes, le 2 juin, à 13 h, à Québec. Un autobus partira le même jour, à 9 h, du Palais des sports de Sherbrooke. On peut réserver en composant le même numéro.

Le CUSE encaisse 1,6 M \$ cette fois

□ La subvention de Québec servira à l'aménagement de locaux aux sites Fleurimont et Bowen

Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke

En moins d'une semaine, le gouvernement du Québec reprend d'une main et donne de l'autre. Mardi dernier, la direction du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE) se voyait imposer des compressions budgétaires de 5,6 millions \$. Hier, la même institution recevait une subvention de 1,6 million \$ pour ériger de nouveaux murs.

En conférence de presse, hier, la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, et le secrétaire régional de l'Estrie, Claude Boucher, ont indiqué que la subvention permettra d'effectuer des travaux d'immobilisation. Ces travaux,

qui s'échelonnent sur une période d'un an, sont rendus nécessaires par la fermeture du centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul prévue pour avril 97 et le changement de vocation du Centre hospitalier de Sherbrooke.

Un premier montant de 850 000 \$ sera d'abord investi dans les pavillons Fleurimont (ancien CHUS) et Bowen (Hôtel-Dieu). Ce montant permettra d'ajouter une dizaine de civières d'observation dans les urgences de chaque endroit. Ces additions rencontrent les objectifs du virage ambulatoire.

Civiers

«Les civières d'observation, explique le directeur général du CUSE, Normand Simoneau, sont utilisées quand un médecin a besoin d'une pé-

riode plus longue avant de poser un diagnostic. Un examen plus poussé pourra peut-être permettre en bout de ligne d'éviter l'hospitalisation.»

Le directeur général indique que la subvention servira à aménager de nouveaux locaux. Le projet se situe présentement à l'étape de la fabrication des plans et devis, de sorte que les travaux pourraient débuter à l'été après le lancement des soumissions.

Un deuxième montant de 825 000 \$ servira cette fois à concentrer les services de psychiatrie au pavillon Bowen, après la fermeture de Saint-Vincent-de-Paul et du département de psychiatrie de Fleurimont. Le pavillon Bowen comptera 30 lits additionnels de psychiatrie pour un total de 105 lits, soit 65 de courte durée et 40 pour la psychiatrie chronique. Les consultations exte-

nes en psychiatrie seront également dispensées à partir du pavillon Bowen.

Le directeur général du CUSE précise que la fermeture de Saint-Vincent est toujours prévue pour le 1er avril 97. La direction de l'établissement évalue présentement les échafaudages des transformations nécessaires sur les sites Fleurimont et Bowen, avant de revoir cette date.

Après la psychiatrie, l'obstétrique sera le prochain service à être regroupé au pavillon Fleurimont.

Porte-parole de la Régie régionale de la santé de l'Estrie, René Dubreuil, a pour sa part rappelé, que le pavillon Fleurimont devait être à ses débuts en 1960 un hôpital psychiatrique.

«C'est un exemple de la capacité de notre société à s'adapter aux changements», dira-t-il.

Projet de privatisation du centre de ski du mont Bellevue

Les cols bleus clament leur indignation

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le syndicat des employés cols bleus de la Ville de Sherbrooke s'oppose à la privatisation du centre de ski du mont Bellevue et veut rencontrer le comité exécutif avant toute décision dans ce dossier.

«Nous sommes contre les contrats qui nuiraient aux services auxquels la population a droit et contre toute entente de société d'économie mixte qui amènerait des cadeaux politiques à certains amis du régime, comme pas d'électricité et d'eau à payer s'il y a des canons à neige», indique l'exécutif syndical dans un communiqué de presse remis à *La Tribune*.

En réaction aux informations parues il y a quelques jours dans le journal, selon lesquelles la Ville s'apprête à publier un appel d'offres pour la gestion du centre de ski par le secteur privé, les syndiqués refusent d'être placés devant un fait accompli.

Ils rappellent que «ce point avait été discuté au Comité de bonne entente du 27 mars et la Ville avait informé le syndicat que la commande visait à vérifier l'intérêt du privé à opérer les activités d'hiver au mont Bellevue et que le syndicat pourrait interagir dans le processus».

Ils soulignent en outre que l'administration municipale et le syndicat avaient conclu un protocole dans le cadre du processus de réorganisation des services municipaux, actuellement en cours, basé sur la participation et la consultation.

«La Ville et le syndicat ont pour but de faciliter les échanges entre les deux parties et aussi de rechercher les méthodes de travail les plus appropriées afin d'offrir à la clientèle des services de qualité et à meilleur coût. Ces échanges visent donc la compréhension

des orientations de l'entreprise et la recherche collective des meilleures solutions dans l'organisation du travail», peut-on lire dans le communiqué.

Aussi, jugent les syndiqués, «il serait grand temps de respecter le travail et les efforts faits entre les deux parties. La Ville de Sherbrooke, c'est nous et vous aussi, élus et administrateurs».

Et l'administration?

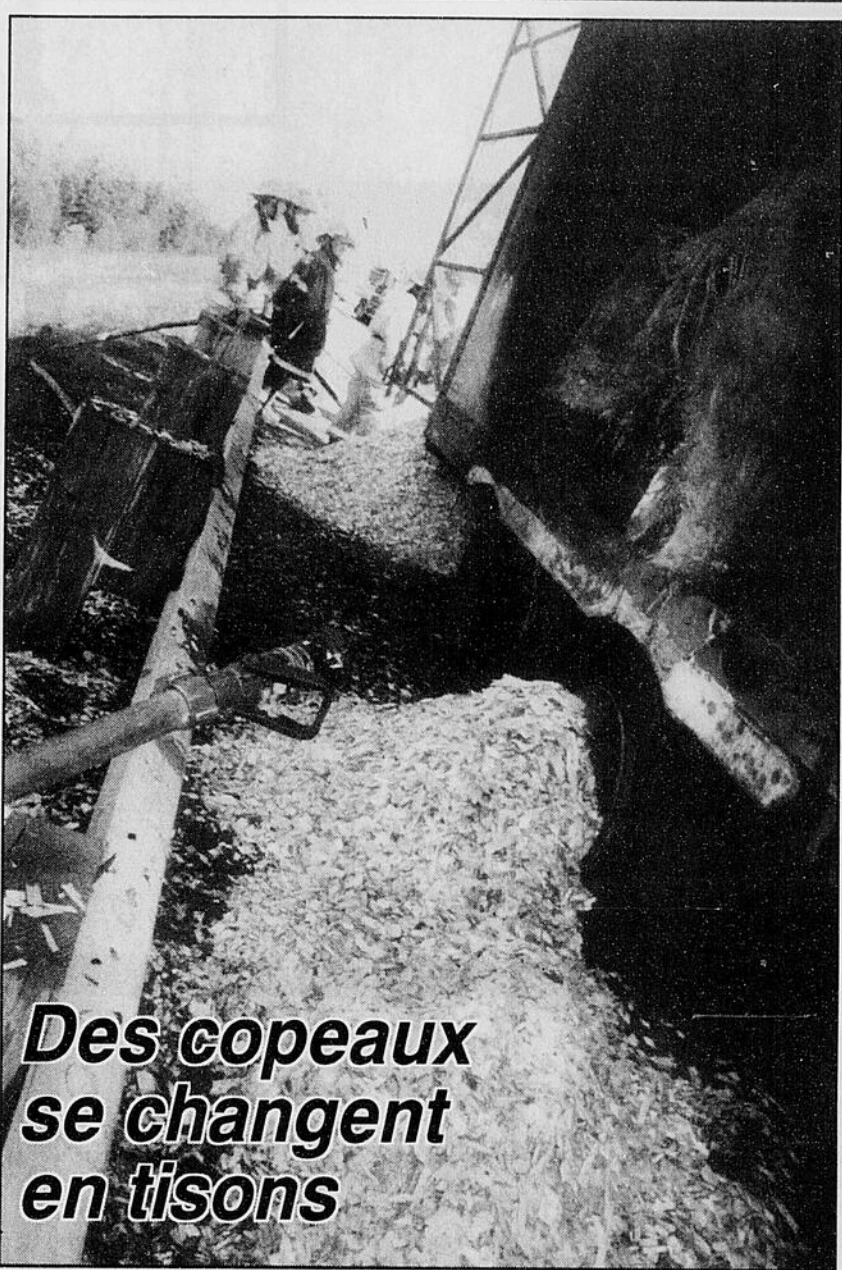
Les cols bleus font en outre valoir qu'ils ont déjà fait de nombreux efforts pour réduire les coûts d'opération au mont Bellevue.

«On a laissé tomber la billetterie pour y faire travailler des étudiants. Des changements aux horaires ont amené le travail les fins de semaine et des économies appréciables, ce qui a aussi permis de baisser le personnel de 15 à 7 employés. De plus, les employés permanents ont convenu de travailler dans un autre département durant l'été, pour réduire les coûts», font-ils remarquer.

Le syndicat s'interroge également sur les coûts reliés à l'administration.

«Quand on parle du mont Bellevue, on entend toujours parler que des cols bleus. Est-ce que la question s'est déjà posée de savoir combien l'administration coûte et si vraiment on a besoin des Services récréatifs et communautaires, dont certaines personnes sont rémunérées à gros salaire?» demande l'exécutif, rappelant qu'un employé col bleu est déjà responsable du mont Bellevue.

Selon le syndicat, «il ne s'agit pas de projeter un déficit sur du papier et de dire que nous ne sommes pas rentables, mais de savoir pourquoi? (...) Le syndicat est ouvert à respecter les services à la population, la convention collective, le protocole d'entente entre les deux parties, et à discuter de toute forme de solution aux problèmes».



Des copeaux se changent en tisons

Téléphoto par Claude Croiselière

Des freins surchauffés auraient provoqué un début d'incendie dans le chargement de copeaux d'un camion semi-remorque, sur l'autoroute 10, direction ouest, à Fleurimont, dans le milieu de l'après-midi, hier. Il va sans dire que l'incident a nécessité l'intervention des patrouilleurs de la Sûreté du Québec, celle des pompiers de Sherbrooke et la fermeture de cette portion d'autoroute pour plusieurs heures. S'il n'a fallu qu'un court moment aux pompiers pour circonscrire le feu, les opérations de vérifications ont duré beaucoup plus longtemps. Avant de permettre au routier de compléter son itinéraire qui l'avait mené de la Beauce vers la papetière Kruger de Bromptonville, il fallait s'assurer qu'aucun tison ne nichait quelque part dans la montagne de copeaux. L'incident n'a causé aucune blessure.



Téléphoto par Claude Poulin

Les experts qui ont fouillé les débris du Super Sexy Gold ont trouvé des traces d'accélérateur, mais aucune de produit explosif. La porte vitrée de la façade du commerce donne l'illusion d'avoir été soufflée, mais la déflagration a probablement été provoquée par l'accumulation des gaz de combustion.

Confirmation de la thèse de l'incendie criminel

Traces d'accélérateur repérées au sous-sol du Sexy Gold

Deauville (PSJ)

Le feu qui a ravagé le bar de danseuses nues Super Sexy Gold, boulevard Bourque, à Deauville, dans la nuit de samedi à dimanche, a été allumé dans le sous-sol de la bâtisse avec un produit accélérant.

Telle est la conclusion sur l'origine et la cause qu'ont déterminées hier la chimiste Carole Rousseau, du Laboratoire d'expertises légales de Montréal et un membre du Bureau des crimes majeurs de la Sûreté du Québec qui ont passé plusieurs heures à fouiller les débris.

Des prélèvements de débris ont été effectués afin de pousser encore plus loin diverses analyses et ainsi déterminer le genre de produit accélérant qui a été utilisé.

Une chose est plus qu'évidente, aucun produit explosif n'a été retracé. Si la porte vitrée de la façade du commerce donne l'illusion d'avoir été soufflée par un produit explosif, il est tout à fait logique de croire que cette déflagration a été provoquée par l'accumulation des gaz de combustion.

Une fois allumé au sous-sol, le feu s'est infiltré dans les murs pour atteindre la toiture.

Les enquêteurs ont rencontré diverses personnes touchées par cet incendie, notamment un locataire dont le nom est associé à une compagnie à numéros.

Par ailleurs, contrairement à des informations diffusées par la Sûreté du Québec en fin de semaine dernière, l'époux de la propriétaire des lieux, Michel Mathieu, n'est absolument pas un membre des Hell's Angels ni d'aucun autre club de motards.

Cette allégation ne tient pas à la suite de nouvelles informations communiquées à *La Tribune* et des contre-vérifications effectuées hier.

Attention aux radars partout, partout!

Sherbrooke (PSJ)

Le beau temps et surtout la campagne de sensibilisation à la sécurité routière, lancée la semaine dernière par les autorités municipales et policières de la Ville de Sherbrooke, ont vu les radaristes planifier un total de 45 opérations pour toute la semaine, dans tous les quartiers.

Hier, lors de six interventions, les policiers ont émis des contraventions à 29 conducteurs dont un qui filait à 96 kilomètres-heure sur le boulevard Portland. Cette vitesse excessive lui coûtera 240 \$ d'amende, 16 \$ de frais et lui vaudra cinq points d'inaptitude.

Ils ont également rédigé sept autres constats d'infraction pour divers manquements au Code de la sécurité routière.

Longue liste

Aujourd'hui, les conducteurs verront les radaristes rues King Ouest et Montjoie, Galt Ouest et Pacifique, Parc et Terrill, Léger, boule-

vard de l'Université et pont Joffre.

Demain, mercredi, ils retourneront sur le pont Joffre, le pont Jacques-Cartier; on les apercevra rues Montjoie, King Ouest et Comtois, Portland et Carillon, Terrill et Kennedy, Jacques-Cartier Nord, Galt Ouest et Choquette, Léger, Prospect et Bouchette, boulevard de l'Université.

Jedi les radaristes pointeront leur arme redoutable en direction des marchands de vitesse qui fileront rues Parc et Terrill, boulevard de l'Université, rues Queen Nord, Portland et Meilleur, boulevard Industriel et rue Barton, ponts Joffre et Jacques-Cartier, rues Jacques-Cartier Nord, King Ouest et Montjoie, Beckett et Lamar-time.

Enfin, vendredi, ils seront du côté des rues King Est, Montréal, Pacifique et Dieppe, Portland et Carillon, Léger, Belvédère et Lamy, ponts Joffre et Jacques-Cartier, Queen Nord, Portland et Lionel-Groulx, Prospect et Bouchette.

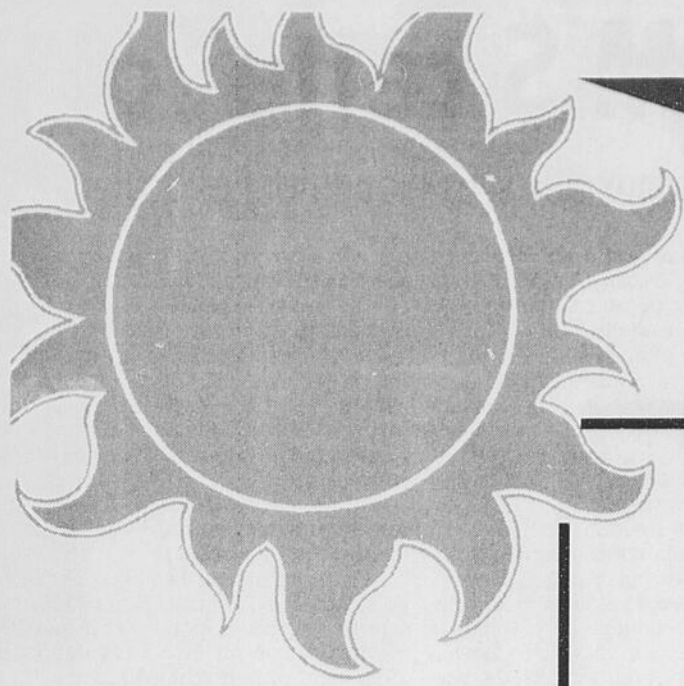
ERRATUM

Prenez note dans la publicité de samedi dernier *Le Grand Tour* du Lac Mégantic vous auriez du lire :

SPECTACLE :

le samedi 15 juin : Zébulon
le dimanche 16 juin : Kevin Parent

Pour information : (819) 583-5515



CET ÉTÉ...

PROFITEZ des

PRIX CHAUDS!

OLDSMOBILE ACHIEVA SL 1996

groupe instruments régulateur de vitesse
air climatisé AM/FM cassette
moteur V-6 transmission automatique
coussin gonflable chauffe-moteur
freins ABS volant inclinable **et plus**



18 996\$

préparation incluse

Transport en sus.

CAVALIER Z-22 1996

Freins ABS
2 coussins gonflables



Automatique

12 996\$ ou 56\$

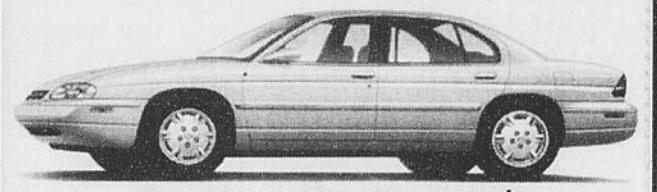
préparation incluse

Transport en sus.

*/semaine

LUMINA SEDAN LS 4 PORTES 1996

air climatisé automatique 4 rapports
moteur V6 vitres et portières électriques
sièges électriques régulateur de vitesses
miroirs électriques, tout équipé



20 996\$

préparation incluse

Transport en sus.

GEO METRO 4 PORTES 1996

2 coussins gonflables
4 cylindres



9 996\$ ou 4567\$

(rabais diplômé inclus)

préparation incluse

Transport en sus.

*/semaine

CAVALIER 4 PORTES 1996

Freins ABS
2 coussins gonflables



13 296\$

préparation incluse

Transport en sus.

CHEVROLET MONTE CARLO LS 1996

- V-6, 165 chevaux - Portes et vitres électriques
- Transm. automatique, 4 rapports - Air climatisé
- Régulateur de vitesse - Bas millage
- Radio AM-FM cassette - Coussins gonflables
- Freins ABS



21 996\$

préparation incluse

Transport en sus.

GEO TRACKER 4X4 Convertible 1996



13 496\$ ou 57\$

(rabais diplômé inclus)

préparation incluse

Transport en sus.

*/semaine

LUMINA VAN 1996

• Automatique • Radio • Air climatisé
• Moteur V-6, 3.4 L • Freins ABS
• Chauffe-moteur



17 996\$ ou 69\$

préparation incluse

Transport en sus.

*/semaine

CORSICA 4 PORTES 1996

Radiocassettes Coussins gonflables
Freins ABS Air climatisé **et plus**



Automatique

14 996\$

préparation incluse

Transport en sus.

CHEZ NOUS, IL N'Y A PAS
DE MAUVAISES SURPRISES

Beaucage

CHEVROLET

GEO

OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

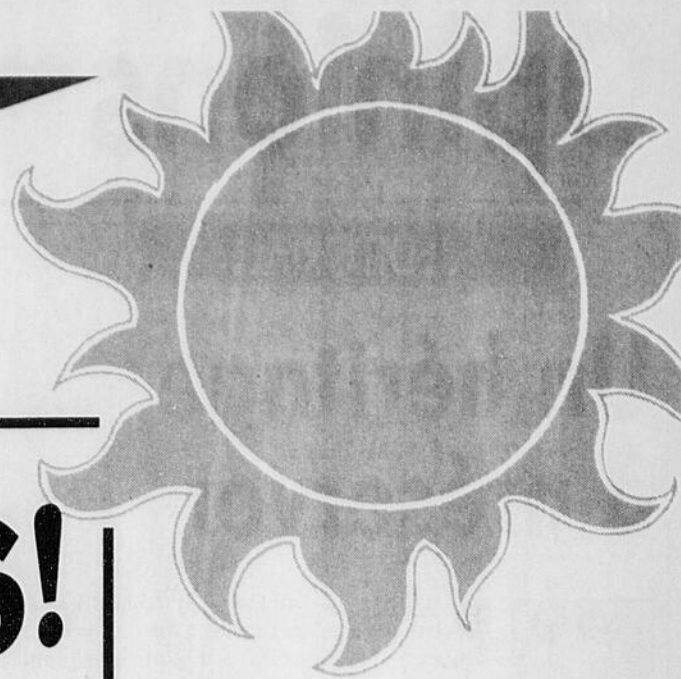
4339
BOUL. BOURQUE
ROCK FOREST

Beaucage

CHEVROLET GEO

OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

CHAUDS! CHAUDS! CHAUDS!



CAMARO DÉCAPOTABLE 1996

- Moteur 3.8 litres, V-6
- Roues d'aluminium
- Radio AM-FM cassette
- Freins ABS
- Chauffe-moteur

AIR CLIMATISÉ Et plus



~~29 900\$~~

PRIX BEAUCAGE

26 996\$

GEO METRO 3 PORTES 1996

2 coussins gonflables



8 996\$

(rabais diplômé inclus)

préparation incluse

Transport en sus,

ou

3995\$*/semaine

BEAUCAGE... LE SPÉCIALISTE DU CAMION

CAMION CHEVROLET 1500

CABINE ALLONGÉE #952733



- Ensemble 15B Cheyenne
- Moulures latérales
- Air climatisé
- Amortisseurs renforcés
- V-8, 5.7 litres
- Boîte automatique, 4 rapports
- Rapport AM-FM stéréo
- Ensemble climat froid
- Calandre et devant de luxe

Prix suggéré ~~25 200\$~~

PRIX BEAUCAGE

20 796\$

Transport en sus, **préparation incluse**

CAMIONS CHEVROLET 1500 4X4, CABINE ALLONGÉE

- Sièges électriques
- Vitrage teinté sombre
- Sièges baquet
- Doublures de protection de caisse
- Air climatisé
- Rétroviseur extérieur électrique
- Pont autobloquant
- Refroidisseur d'huile moteur
- Refroidisseur d'huile de transmission
- Moteur 5.7 L, V-8
- Boîte de vitesse automatique, 4 rapports
- Roues 16 pouces en aluminium
- Ensemble climat froid
- Peinture deux tons
- Châssis tout terrain
- Bas millage



Prix suggéré ~~33 185\$~~

PRIX BEAUCAGE

27 996\$

Transport en sus, **préparation incluse**

CAMION CHEVROLET 2500 4X4



- Doublures de protection de la caisse
- Pont autobloquant
- Boîte automatique 4 rapports
- Bouclier de protection
- Ensemble climat froid
- Ensemble remorquage lourd
- Bas millage

PRIX BEAUCAGE

21 996\$

Prix suggéré ~~27 125\$~~

Transport en sus, **préparation incluse**

CAMION S-10

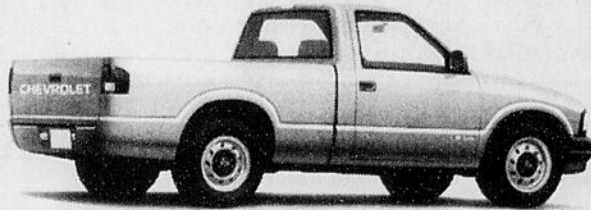
PRIX BEAUCAGE

13 496\$

Transport en sus,

préparation incluse

- Siège en tissu
- Pare-chocs arrière
- Chauffe-moteur
- Radio AM/FM



**CLIC CLIC
VROOM VROOM**



N'oubliez pas d'utiliser vos primes de La Carte GM! Vous pourrez économiser des centaines de dollars sur le prix d'achat ou de location d'un nouveau véhicule GM!

AUCUN DEPOT

TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

823-4343



Beaucage

CHEVROLET GEO

OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

EDITORIAL

Un héritage à préserver



Pierre-Yvon
BÉGIN

Privatiser le centre de ski du mont Bellevue, oui ou non? La question est posée. La Tribune révélait dans son édition de samedi l'intention de la Ville de Sherbrooke de confier la gestion de cet équipement à l'entreprise privée. Un appel d'offres sera bientôt lancé afin de sonder le désir des entrepreneurs.

C'est un gros morceau, d'autant plus que le centre de ski constitue un actif extraordinaire pour une ville de la taille de Sherbrooke. En plein cœur de la ville, on retrouve une montagne d'un bon dénivelé, très propice à l'enseignement du ski aux tout-petits. Cet équipement contribue certes à la qualité de vie, que l'on vante sur tous les toits, et avec raison.

Parce qu'il fait partie du décor depuis toujours, on oublie que le centre de ski représente un élément extraordinaire, un objet inestimable du patrimoine sherbrookoïse, un héritage à préserver. Outre le centre de ski, on retrouve aussi un vaste domaine, particulièrement bien boisé, qui fera le bonheur des générations futures. En l'an 3000, Sherbrooke pourra être le véritable paradis sur terre, si l'on parvient à protéger cet environnement exceptionnel.

Il s'agit bien sûr d'un beau rêve. C'est pourtant aujourd'hui qu'il faut penser à l'avenir. Pas besoin d'avoir inventé la roue pour savoir que les gestes posés maintenant, détermineront le futur. Oui, la Ville de Sherbrooke doit revoir ses méthodes de fonctionnement afin de limiter le fardeau fiscal des contribuables. Elle doit aussi s'assurer que le patrimoine des Sherbrookoïses ne sera pas altéré par l'appât du gain d'entrepreneurs sans scrupule.

Le plan de développement du mont Bellevue, adopté par les administrations précédentes, semble être relégué aux oubliettes. L'administration du maire Jean Perrault pense maintenant en termes d'efficacité - qui pourrait lui reprocher? - et oublie le plan de développement, faute des revenus nécessaires pour en appliquer les principales composantes.

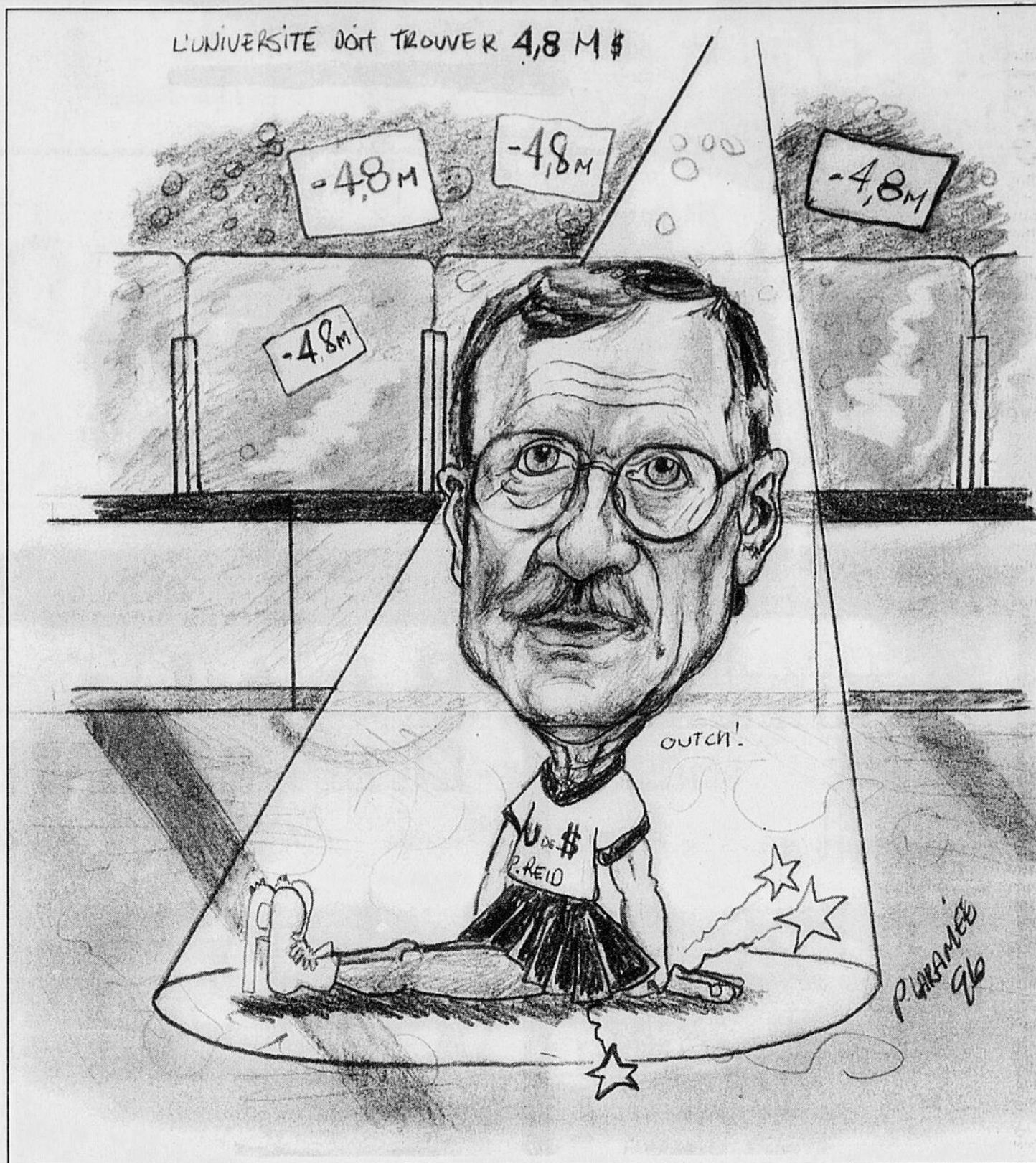
Chaque année, le centre de ski engloutit des sommes impressionnantes: près de 300 000 \$ sont nécessaires pour combler le financement des activités. La Ville veut mettre un terme à ce gouffre sans fond et on ne peut l'en blâmer. Le syndicat des employés cols bleus réplique qu'un équipement du genre, comme les tennis ou les patinoires, ne pourra jamais être rentable.

Ce qui était vrai, hier, ne l'est peut-être plus aujourd'hui. Les temps changent et tout en préservant les acquis, on peut se permettre de voir s'il est possible de faire autrement, pour employer une formule chère au maire. Depuis quelques années, le centre de ski du mont Bellevue périclite et ne peut soutenir la compétition avec les centres dotés de système de fabrication artificielle de neige. Sans les fonds publics pour le soutenir, le mont Bellevue serait fermé depuis belle lurette.

La neige artificielle est devenue un élément essentiel aujourd'hui de la rentabilité d'un centre de ski. Elle fait cruellement défaut au centre de ski du mont Bellevue. Sans l'équipement nécessaire, c'est la survie même du centre de ski qui est en jeu. Dans sa recherche d'entrepreneurs, la Ville doit d'ailleurs poser la neige artificielle comme condition à la location de ses installations.

Les petits centres de ski comme le Mont Bellevue peuvent survivre et prospérer, à condition de se tailler une vocation bien particulière, comme un lieu d'enseignement du ski. Les exemples de réussite sont nombreux. Allons donc voir. La gestion d'un centre de ski est devenue une affaire complexe, qui exige une grande souplesse et une expertise dans de nombreux domaines.

Oui, à la privatisation des activités du Mont Bellevue. Dans l'état actuel des finances publiques, c'est peut-être la meilleure façon d'assurer la prospérité et la conservation de cet endroit exceptionnel. La Ville doit cependant s'assurer que le patrimoine des Sherbrookoïses sera sauvegardé.



TRIBUNE LIBRE

Lac-Mégantic apprécié

À l'éditeur de La Tribune

Il me fait plaisir de vous écrire pour féliciter votre équipe qui a réalisé le cahier spécial sur Lac-Mégantic, le 16 mai 1996.

Les gens de Lac-Mégantic, qui m'ont donné des commentaires, ont dit que ce cahier reflétait réellement notre ville et sa région.

Je vous remercie beaucoup et j'ose espérer que La Tribune va continuer à donner de plus en plus de nouvelles de la région.

Acceptez l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques Leblanc, maire
Ville de Lac-Mégantic

Un bon milieu de vie

En réponse à Madame Hélène Mathieu

Je suis très heureuse pour vous que vous puissiez vivre dans votre demeure et je vous le souhaite encore plusieurs années. J'espère aussi que les organismes qui vous aident à le réaliser, tels CLSC et Trans-Autonomie se développent pour permettre à plus de gens dans votre situa-

tion de demeurer à la maison.

Cependant, je suis en désaccord avec vous quand vous parlez des gens vivant dans les foyers. La formule utilisée pour l'admission en CHSLD est conçue de manière à écouter beaucoup plus les souhaits de la personne concernée que de la famille. Les personnes qui n'ont pas beaucoup de visite au foyer, n'en avaient pas plus chez elles.

Les usagers ne sont pas du tout isolés. Au contraire, beaucoup de gens viennent visiter leurs familles et en profitent pour saluer les autres. Des bénévoles qui font partie de la communauté viennent les visiter et organiser des activités régulièrement. Un exemple à Saint-Ludger, un monsieur vient voir sa belle-mère tous les dimanches et régulièrement amène son accordéon pour divertir les usagers. Je ne crois pas que ces gens auraient ce privilège dans leur maison. En plus, le personnel est dévoué.

Pour ce qui est de la consommation de médicaments, rien n'est plus faux. Lorsqu'une personne entre au CHSLD, le nombre de médicaments prescrits diminue considérablement. Les médecins qui pratiquent en CHSLD ont une grande expertise en gériatrie, donc évitent de prescrire des médicaments non appropriés aux personnes âgées.

Il faudrait commencer par demander aux gens qui vivent au foyer, s'ils sont si malheureux.

Je crois qu'une lettre comme la vôtre ne fait qu'entretenir des préjugés négatifs envers des institutions qui sont indispensables à notre société.

Ce n'est pas en abaissant les foyers que vous aurez plus de services. Au contraire, nous sommes rendus à un carrefour où nous devons

nous unir pour devenir plus forts, donc, donner plus de services et de meilleure qualité.

Louise Lemay, infirmière
Lac-Mégantic

Un beau travail des pompiers

Une fois de plus, nos pompiers ont fait preuve d'une générosité qui les honore. En effet, du 8 au 12 mai dernier, ils ont participé à la recherche du corps de M. Richard Faucher, sur les eaux du petit lac Brompton. Assistés de la SQ et d'amis de la famille, ils y ont fait preuve d'un professionnalisme et d'une discipline remarquable, assurant la sécurité sur les rives. Ils ont aussi prodigué à la famille tout le support physique et moral possible dans l'épreuve qui l'accablait.

Rappelons que les 450 heures de temps cumulé et consacré aux recherches par nos hommes ont été faites, non seulement par désir de servir, mais d'une façon tout à fait gratuite pour les payeurs de taxes de Saint-Denis de Brompton.

Je sais, Messieurs les pompiers, qu'en plus de vos autres projets, vous désirez depuis longtemps être dotés d'une embarcation motorisée en vue de pouvoir intervenir rapidement et efficacement sur nos lacs en cas d'urgence. Souhaitons que votre appel soit enfin compris et entendu.

Georges Langdeau
Conseiller
Sécurité publique

Bravo Monsieur le maire!

Vous ferez économiser aux contribuables sherbrookoïses une somme de 1025 \$. Votre courage et votre vigilance méritent des bravos et des mercis.

L'ex-directeur de la sûreté municipale de Sherbrooke est un homme discret et renfermé, selon un reportage paru dans le journal La Tribune, ces derniers jours.

Comme sortie discrète, après tant d'années à la Ville de Sherbrooke, c'était presque parfait.

Gabriel Doyon
Sherbrooke

POINT DE VUE

Une agriculture respectueuse de l'environnement

Au Conseil municipal de Martinville

Après avoir assisté aux deux dernières assemblées régulières de votre conseil, je me sens dans l'obligation d'intervenir. Producteurs agricoles depuis plus de 20 ans, mon mari et moi exploitons une ferme laitière à Compton Station.

À la dernière réunion de votre conseil, vous nous avez fait part de certains éléments contenus dans le document intitulé « Vision stratégique des grands enjeux (1996-2001) ». Les études révélées dans cet ouvrage ne collent pas aux réalités de notre région. Les problèmes de pollution agricole vécus dans les régions situées près des grands centres urbains, sont le fruit de l'agriculture pratiquée à outrance. La qualité de leurs sols, la proximité des grandes villes ont fait que l'agriculture s'est développée d'une façon plus prononcée.

Les terres de notre région étant en partie accidentées et rocheuses, il serait fort étonnant que beaucoup d'agriculteurs se lancent dans les grandes cultures. Il est reconnu depuis fort longtemps que les terres de notre région se prêtent davantage à la culture des foins et à l'exploitation forestière.

Pourtant il y aurait place à plus de diversification dans la façon de pratiquer notre agriculture. La diversité de la production agricole est une garantie de succès dans le contrôle de la pollution. L'industrie laitière ayant atteint un certain point de saturation, la production porcine pourrait très bien prendre de l'expansion sans pour autant nuire à notre environnement.

Dans le but de protéger les nappes d'eau souterraines, les fermes porcines doivent obligatoirement disposer de sols

nécessaires à l'épandage du fumier, soit en propre ou par le biais d'entente depuis 1981. Depuis plus de 15 ans, les producteurs agricoles sont continuellement sensibilisés aux problèmes de l'environnement. Les structures d'entreposage (fosses) sont obligatoires et ce avec très peu d'aide de l'état.

Le couple Paré-Blouin a fait, à mon avis, un effort supplémentaire afin de diminuer les risques de pollution reliés à leur élevage. La construction d'une porcherie sur litère sèche est très respectueuse de l'environnement. Le fumier solide enfouit dans le sol sablonneux de Martinville aidera à retenir les éléments fertilisants du sol.

Sachez que l'agriculture d'aujourd'hui est soucieuse de son environnement tout autant que vous tous. La classe agricole se doit d'être à l'écoute des

consommateurs mais ne doit pas toujours être victime de la méfiance, de l'ignorance de son entourage. Le contrôle de la pollution a ses limites et l'agriculteur doit s'ajuster quotidiennement à de nouvelles contraintes. Pourquoi lui en donner davantage?

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de prendre connaissance en entier du document « Une campagne pour mieux y vivre ensemble ». Dans cet ouvrage vous y trouverez tous les éléments susceptibles pour nous faire connaître la production porcine. Toutes les décisions prises dans les prochaines semaines se doivent d'être éclairées et judicieuses pour le mieux-être des citoyens de Martinville.

Madeleine L. Masson
Secrétaire U.P.A.
Coaticook

ADMINISTRATION	RESSOURCES HUMAINES	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Michel Poulin Directeur	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Jacelyn Godbout Adjoints au directeur
				René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur
				Julienne Poulin Gérante du crédit	Pierre Dubois Directeur	André Cusseau Adjoint au directeur

Magog vient en aide à une ville du Chili

Gilles FISETTE

Magog

Grâce à la coopération qu'ils ont obtenue de la Ville de Magog, les élus municipaux de Villarrica, au Chili, ont pu mener à bien une enquête-sondage à laquelle ont répondu 31,5 pour cent de la population de cette ville située au sud de Santiago.

Un tel résultat dépasse les espoirs. Quand, au Québec, une quinzaine ou environ 20 pour cent des citoyens prennent le temps de répondre, c'est déjà beaucoup.

Atteindre un tel pourcentage au Chili où le sondage auprès des contribuables constitue une première, relève carrément de l'exploit.

C'est donc avec fierté qu'Edelgard Benner Pohl et Marcel Sorhaburo Alcocer ont fait part des résultats de l'enquête menée afin de mieux connaître les besoins et les attentes des contribuables. La première est directrice municipale de l'éducation; le second, coordonnateur municipal du tourisme. Tous les deux sont à Magog pour quelques jours encore, dans le cadre des échanges qui relient Magog et Villarrica, depuis deux ans.

Impressionnés

Les deux villes ont entrepris un programme d'échanges afin de permettre à la ville chilienne de se doter d'un plan stratégique de développement, en s'inspirant du modèle magogois.

Le programme a permis à des groupes de visiter les deux villes.

La délégation chilienne est à Magog jusqu'au 29 mai. En juin, le directeur général de Magog, André Rainville, séjournera durant deux semaines à Villarrica.

Interrogés en ce sens, les deux membres de la délégation chilienne se sont dit impressionnés par le développement harmonieux de Magog où on a su marier le tourisme et la famille.

Ils ont également souligné qu'ils puiseront dans la manière avec laquelle Magog a pu développer les rives du lac, tout en les préservant.

Villarrica baigne ses pieds dans le lac du même nom. Au loin, se profilent les pentes aiguës et enneigées du volcan Llaima qui culmine à 3125 mètres. Mais la ville tourne le dos au lac.

«Nous avons commencé à discuter avec les promoteurs qui possèdent les terrains près du lac. Nous allons arriver

à une entente afin d'aménager les rives», assure Mme Pohl.

L'exemple de Magog n'est pas facilement exportable au Chili, continuent-ils. Le Chili et Villarrica n'ont pas les mêmes ressources financières que le Québec et Magog.

«Il faut savoir composer avec nos réalités», conclut M. Alcocer.

Le maire de Magog, Denis Lacasse, a assuré les visiteurs qu'il entend faire en sorte que le programme d'échanges se termine de manière positive et donne à Villarrica des outils de développement durables.



Capotage dans l'est

Telephoto, Claude Poulin

Vers 11 heures du matin, hier, un conducteur avait enfilé dans la voie de droite la 12e Avenue Nord, dans le quartier est de Sherbrooke. À l'approche de la rue King Est, il a amorcé un virage vers la gauche et a ainsi heurté un petit véhicule 4 X 4 qui circulait dans la même direction, mais dans la voie de gauche. Précisons que la 12e avenue est une voie double à sens unique. Le choc de la collision a provoqué l'embarquée et le capotage du 4 X 4, blessant légèrement au cou et au dos son occupant.

L'été en douce

DOUZE POINTS D'ENTRETIEN MIDAS AVANT LES VACANCES

POUR SEULEMENT **34,95\$*** TAXES EN SUS

*DISPONIBLE SUR LA PLUPART DES VEHICULES, DANS LES ATELIERS PARTICIPANTS, SUR RENDEZ-VOUS. CETTE OFFRE SE TERMINE LE 29 JUIN.

<p>Lubrification, vidange d'huile et filtre. (Maximum 5 litres d'huile 10W30)</p>	<p>Contenant de liquide à lave-glace.</p>	<p>Vérification du niveau et de l'efficacité du liquide de refroidissement.</p>	<p>Remplissage de tous les liquides sous le capot.</p>
<p>Vérification des freins, du train avant, de la suspension et du système d'échappement, suivi d'un rapport écrit.</p>	<p>Vérification des phares.</p>	<p>Réglage de la pression des pneus.</p>	<p>Rotation des pneus.</p>
<p>Vérification des tuyaux et courroies.</p>			

Des opérations effectuées avec rigueur par des techniciens à la hauteur.



Des gens d'une grande franchise.

SHERBROOKE
3030 RUE KING O. TÉL.: 563-3828

OUVERT LE LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 8H À 18H, LE JEUDI ET VENDREDI DE 8H À 19H ET LE SAMEDI DE 8H À 13H.

18923

NE MANQUEZ PAS LA FIN DE L'ÉMISSION LE

1er JUIN

L'émission des nouvelles Obligations d'épargne du Québec tire à sa fin. Ne la ratez pas! C'est dans votre intérêt. Et dans l'intérêt de tous les Québécois!

- Placement solide;
- Taux d'intérêt garanti pour un an, ajusté annuellement au marché jusqu'à l'échéance;
- Encaissables en tout temps.

Et maintenant...

- Gérées par Placements Québec;
- États de compte trimestriels qui remplacent les certificats;

4 1/2%

LA PREMIÈRE ANNÉE

- Remboursées et versées directement dans votre compte, généralement en 24 heures, sur un simple coup de téléphone;
- Transférables dans le nouveau Régime d'épargne-retraite du gouvernement du Québec (REER).

En vente **JUSQU'AU 1^{er} JUIN** dans toutes les institutions financières, chez les courtiers en valeurs mobilières, les intermédiaires en assurance et directement chez Placements Québec au **1 800 463-5229**.

Québec

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

PLACEMENTS QUÉBEC

Notre intérêt à tous

LA DIFFÉRENCE AUDIOTEC...



Nokia 101
89⁹⁵ \$

Activation
gratuite

Pile 22 heures
pour seulement
49⁹⁵ \$

Jusqu'à
150 \$ crédit

Étui et chargeur d'auto
à **prix réduit**

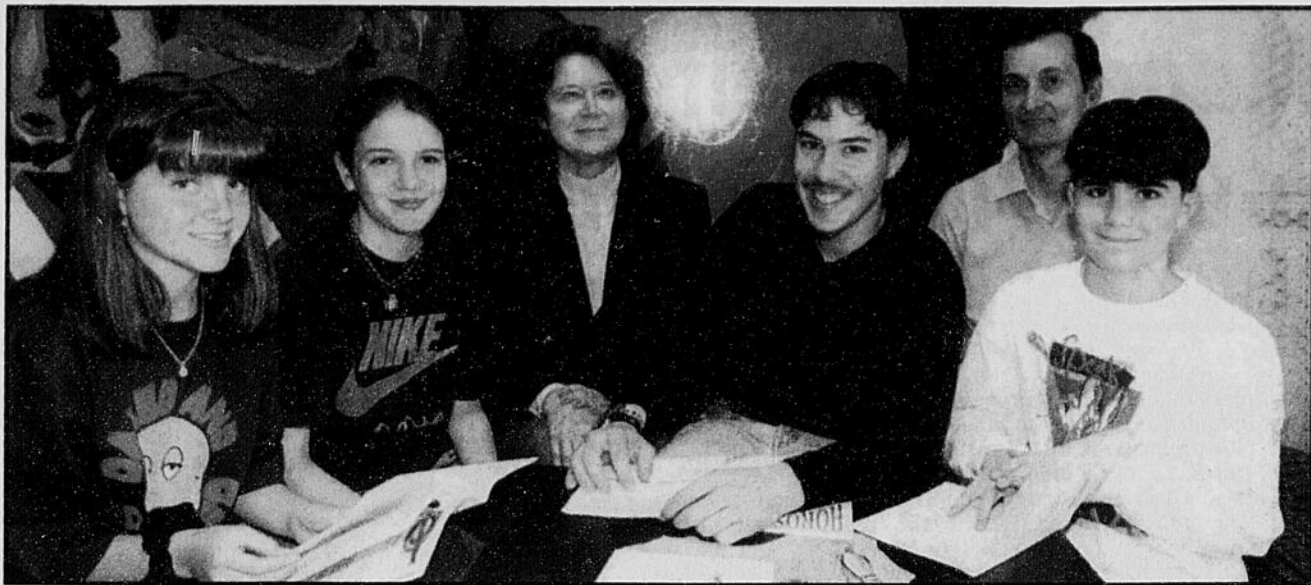
*Détails en magasin

AUDIOTEC

Agent autorisé
2378, rue King Ouest
Sherbrooke
(Voisin du Harvey's)

562-9262

Bell Mobilité



Tiffani Prader, Marie-Andrée Houle, le professeur Mary Alice Hantout, de Boston, Sébastien Boulanger Côté, le professeur Jean-Yves Raymond, de Le Ber, et Ricky Morse participent à un échange culturel qui a conduit une dizaine de jeunes de l'école Le Ber, de Sherbrooke, à Boston, du 12 au 18 mai, et qui amène cette semaine un nombre semblable de jeunes Bostonnais à Sherbrooke.

Dix Bostonnais viennent parler leur «français des livres» à Le Ber

Michel RONDEAU
Sherbrooke

Moi, c'est «oui», eux, c'est «ouais». A sa première journée à l'école Le Ber hier, Tiffani Prader, de Boston, savait déjà qu'il y avait une différence entre le français des livres et le français parlé. Pourtant, c'est la première année qu'elle apprend le français à l'école Boston Latin, la plus ancienne école des États-Unis, fondée en 1635.

Il faut dire qu'elle était jumelée à

Marie-Andrée Houle, une élève de Le Ber qui, à l'instar de neuf autres jeunes de cette école, a passé six jours à Boston du 12 au 18 mai, dans le cadre d'un échange culturel dont la deuxième partie permet à dix jeunes de Boston de venir cette semaine à Sherbrooke.

Il s'agit d'un échange annuel organisé par le Conseil des affaires de la Nouvelle-Angleterre et du Canada, qui regroupe environ 60 pour cent d'hommes d'affaires américains et 40 pour cent de membres canadiens, explique le professeur Jean-Yves Raymond.

L'échange est organisé avec des écoles de différentes provinces canadiennes, note Mme Mary-Alice Hantout, l'enseignante responsable du groupe de jeunes Bostonnais, qui au fil des ans s'est rendue avec des élèves tantôt à l'Île-du-Prince-Édouard, en Alberta et maintenant au Québec.

«Boston est une ville vraiment impressionnante», commente Sébastien Boulanger Côté, l'un des élèves de Le Ber. Les jeunes ont visité l'université Harvard, des musées, le consulat canadien et plusieurs sites historiques. «Boston est une ville de carte postale», lance une autre élève, Marie-Andrée Houle, décrivant les beautés de la ville. Le séjour s'est bien déroulé. «On a été bien reçus. Au consulat canadien, on étaient des rois.»

Pour leur part, à leur première journée à Sherbrooke hier, les jeunes Américains étaient encore un peu timides. «Ce matin, tout le monde me regardait», confie Tiffani Prader, encore gênée. La jeune fille glissait quelques mots en français dans sa conversation, prouvant qu'elle apprend bel et bien la langue de Molière.

«Ça faisait longtemps que je voulais participer à un échange et je n'avais jamais eu la chance de le faire», raconte Sébastien. Pour Marie-Andrée, c'est une occasion d'apprendre l'anglais, mais aussi de «voir une nouvelle culture».

Le jeune homme a tellement aimé Boston qu'il se propose d'y retourner dès cet été.



Marquis Grimard



Jean-Marc Beaudoin

La SQ met la main sur deux escroqueurs

Pierre ST-JACQUES

Sherbrooke

Inculpés de complot et de tentative d'extorsion, l'un des accusés a recouvré sa liberté hier alors que l'autre subira son enquête en détention aujourd'hui.

Marquis Grimard, âgé de 33 ans, et Jean-Marc Beaudoin, âgé de 53 ans, domiciliés à Victoriaville, ont été amenés devant le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, pour répondre de ces délits que l'on dit avoir été commis entre le 16 et le 25 mai à l'endroit d'un citoyen de Ham-Nord.

Ayant accepté la soumission à un chapelet de conditions énumérées par le procureur Pierre Proulx, Beaudoin, représenté par Me Conrad Chapdelaine, a été remis en liberté.

En ce qui concerne Grimard dont la défense est assumée par Me Michel Dussault, son passé judiciaire ne facilitait pas les choses pour une remise en liberté aussi expéditive.

Cette affaire, qui a pris naissance à l'été 1995 dans la région de Ham-Nord lors d'une transaction d'affaires, a connu son aboutissement en fin de semaine alors que des membres du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec de l'Estrie ont tendu un guet-apens aux deux suspects.

Initialement, on avait réclamé à la victime une somme de 50 000 \$. Samedi dernier, le montant avait été ramené à 2000 \$ peu de temps avant que les rets des enquêteurs s'abatte sur les deux malfaiteurs.

LA PLUS GRANDE DES PETITES VOITURES

neon **EX**

12 996 \$*
OU
175 \$
PAR MOIS**

LOCATION, TERME DE 30 MOIS - COMPTANT INITIAL DE 2 196 \$



Neon Ex 1996

L'ensemble 21N comprend:

- Moteur 2 litres, 16 soupapes, 132 chevaux
- Boîte manuelle à cinq rapports
- Habitacle avancé
- Deux coussins de sécurité
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et six haut-parleurs

- Aileron arrière
- Roues de 14 po et enjoliveurs de luxe
- Rétroviseurs extérieurs à commande intérieure manuelle

750 \$ AUX DIPLÔMÉ(E)S***

Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1996 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1996.



Programme d'aide pour handicapés physiques

Tous les détails chez le concessionnaire.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

CHRYSLER CANADA
Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne



A.O.C.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE.

EATON

CORRECTIONS

Cahier encarté dans La Tribune le mercredi 22 mai 1996.

Page 4 : «Regal» 2 Broil King mauvaise description

On devrait lire : ce modèle n'a pas de brûleur latéral.

Nous pour excusers auprès de nos clients pour tout inconvénient.

19816

* Transport (630 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et peut avoir à commander.
** Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Transport (630 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel arrondi au multiple de 25 \$ le plus près sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander. *** L'offre aux diplômé(e)s s'adresse aux personnes qui ont obtenu ou qui obtiendront un diplôme collégial ou universitaire d'une institution canadienne attirée entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 1996 et qui prendront livraison du véhicule avant le 31 décembre 1996.